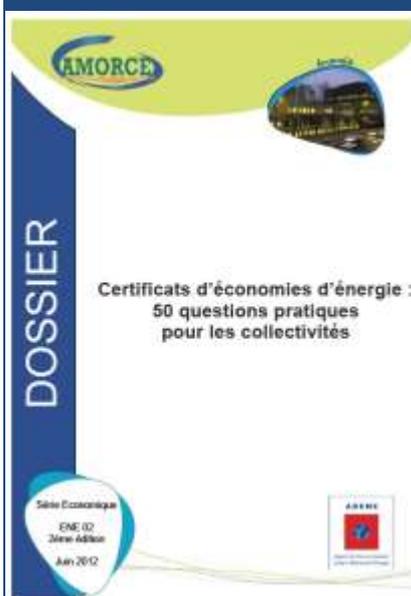


2^o trimestre 2014



50 questions pratiques sur les CEE pour les collectivités



(Cliquer sur l'image pour lire le PDF)

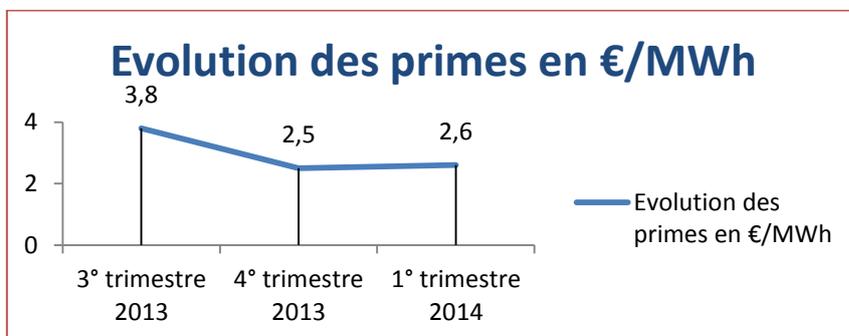
Accéder à la plate-forme CEE

Etude CEE APTV (Tarentaise-Vanoise)

L'APTV a réalisé une enquête auprès des collectivités en Tarentaise :

- 90% des collectivités font des travaux énergétiques
- 30% connaissent les CEE

Information CEE : une légère augmentation du montant des primes au 1^{er} trimestre 2014



Cette reprise est à prendre avec précaution, beaucoup d'obligés nous ayant affirmé avoir déjà terminé leur quota de CEE pour 2014. Il faut donc attendre le 2^e trimestre pour confirmer cette tendance à la hausse.

Révision des opérations ouvrant droit aux CEE.

Une évolution majeure du dispositif pour la 3^e période consistera en une révision complète de tout le catalogue des opérations éligibles aux CEE afin de prendre en compte l'évolution technologique des équipements. Ainsi de nombreux travaux vont voir leur valorisation en KWh cumac diminuer. La Cours des Comptes suggère également le retrait des fiches chaudières basse température pour fin 2014 et chaudières à condensation pour fin 2015. Si l'information est confirmée par le gouvernement, il sera conseillé d'envisager le remplacement en 2014 des chaudières en fin de vie afin d'obtenir une prime plus intéressante.

Augmentation du seuil minimum de dépôt pour les collectivités.

L'administration entend augmenter le seuil minimum de dépôt de dossier qui passera de 20 GWh cumac pour la 2^e période à 100 GWh cumac à la 3^e période. Les collectivités conserveraient cependant la possibilité de déposer un dossier unique inférieur au seuil minimum. Cette mesure devra être



Témoignage : la commune de Gargas finance une chaudière grâce au CEE

Détail du projet : remplacement de la chaudière de la mairie d'une puissance de 100 KW pour une surface chauffée de 600 m² (dont 150m² de logements). **Economies d'énergie réalisées :** 827 640 KWh cumac

Madame ACHARD (Directrice des Service Technique) nous explique le déroulement du projet : *Le remplacement de la chaudière vétuste s'est avéré nécessaire. J'ai contacté aussitôt NR-PRO très disponible pour nous renseigner sur les possibilités que nous avons de valoriser les CEE et la démarche à suivre pour y aboutir. Dès mon premier appel, NR-PRO m'a aidé à saisir le projet sur la plate-forme, notamment la sélection des opérations éligibles à nos travaux. Cet accompagnement m'a permis de détecter des opérations CEE auxquelles je n'avais pas pensé.*